



ÉPARGNE

Le Livret Jeune

JUSQU'À 1 600 € ◆ DE 12 À 25 ANS



CREDIT MUNICIPAL
DE LYON

WWW.CREDIT-MUNICIPAL-LYON.FR



UNE ÉPARGNE QUI GRANDIT AVEC VOUS

Le Livret Jeune est un compte d'épargne réglementé, conçu pour les jeunes de 12 à 25 ans. C'est le support idéal pour commencer à construire son patrimoine financier, en toute sécurité et simplicité.

SES AVANTAGES

Une épargne 100% défiscalisée

Les intérêts générés par votre Livret Jeune sont exonérés d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux.

Un taux de rémunération avantageux

Le taux d'intérêt de votre Livret Jeune est fixé par notre établissement, il est garanti toujours supérieur ou égal au taux du livret A.

Une épargne souple et disponible

Vous pouvez effectuer des virements et des retraits quand vous le souhaitez, sans frais. Votre épargne reste disponible à tout moment, sous réserve des autorisations légales pour les mineurs.

Une épargne sécurisée

Les fonds placés sur votre Livret Jeune sont garantis par le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR).

CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT

Qui peut en bénéficier ?

Toute personne âgée de 12 à 25 ans résidant en France à titre habituel. Chaque personne ne peut détenir qu'un seul Livret Jeune.

Gestion du compte

Les mineurs peuvent effectuer des retraits avec l'autorisation de leur représentant légal. Entre 16 et 18 ans, ils peuvent effectuer des retraits librement sauf opposition du représentant légal. À partir de 18 ans, le titulaire gère son compte en autonomie. Le Livret Jeune doit être clôturé au plus tard le 31 décembre de l'année des 25 ans du titulaire.

Tout savoir sur le Livret Jeune

Plafond	1 600 € (hors intérêts capitalisés)
Taux	nous consulter
Versement minimum à l'ouverture	10 €
Frais	Aucun
Durée	Doit être clôturé dans l'année des 25 ans
Fiscalité	exonérés d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux